



*UCIA du Canton de Marnay  
La Coqu'rie  
70150 MARNAY*

[www.ucia-marnay70.com](http://www.ucia-marnay70.com)

## « 4<sup>ème</sup> Marché de NOËL »

**du CANTON de MARNAY cette année à CULT (village voisin)  
LE SAMEDI 17 Décembre de 15h00 à 21h00**

### REGLEMENT

(A conserver par l'exposant)

1. Seulement les dossiers complets avec règlement et chèque de caution seront examinés lors de la commission du LUNDI 5 DECEMBRE. La commission d'acceptation des dossiers est composée des membres du Conseil d'Administration de l'UCIA. Chaque dossier sera discuté et pourra être rejeté selon les critères donnés par l'UCIA. Les jours suivants la commission chaque exposant ayant déposé un dossier sera informé de la décision de la commission. Dès lors que l'inscription est prise en compte et acceptée par la commission, il est convenu que ce règlement est de ce fait accepté par l'exposant.

2. Les chèques d'inscription seront présentés en banque la semaine avant le marché, les annulations ne seront pas remboursées (seul l'organisation à pouvoir d'annuler le marché). Les réclamations seront présentées lors de la réunion du C.A. pour le bilan du marché. Une facture vous sera envoyée par mail la semaine précédente lors de l'encaissement des règlements.

3. L'accueil des exposants se fera à la mairie de CULT, devant l'église, à partir de 13h30. L'organisation indiquera l'emplacement qui est attribué. Les exposants s'engagent à ce que le stand soit ouvert au public de 15h à 21h, les véhicules devront être dégagés de la zone du marché. La fin du marché est prévue à 21h, le stand doit être rendu propre et rangé (matériel loué rapporté en mairie), le chèque de caution vous sera remis en mairie lors de votre départ.

4. Chaque emplacement est abrité (3m x 3m – couverture plastique imperméable). Les éclairages ne sont pas fournis par l'organisation (possibilité de branchement électrique, à faible puissance, avec vos rallonges), seul un éclairage de la circulation du domaine public est prévu ainsi qu'une guirlande lumineuse de Noël le long de chaque abri.

5. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens et marchandises présents sur le stand, et ceci pendant toute la durée du marché.

6. L'association se réserve le droit d'interdire d'exposer tous les produits n'ayant pas été déclarés à l'inscription.

**En partenariat avec la mairie de Cult et l'association la Chinnerie, nous, vous accueillerons à  
CULT (2 kilomètre de Marnay) le jour d'exposition, dès 13h30.**





**UCIA du Canton de Marnay**  
**La Coqu'rie**  
**70150 MARNAY**

[www.ucia-marnay70.com](http://www.ucia-marnay70.com)

Dossier à renvoyer à : « UCIA LA COQU'RIE » **au plus tard le vendredi 2 décembre**  
2, rue Carnot - 70 150 MARNAY

---

Les dossier sans les paiements ne seront pas considérés comme complets et ne seront pas proposer à la commission d'acceptation.

Nom : ..... Prénom : .....

Enseigne : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : ..... N° SIREN/SIRET : .....

Produits exposés : .....

Je souhaite participer au marché de Noël et j'ai bien pris connaissance des conditions de participation correspondantes au règlement ci-joint.

- \_\_ x 1 emplacement de 3 mètres abrité à 30€ soit \_\_ €  
(15€ pour les adhérents)
- Électricité : puissance nécessaire: \_\_\_\_\_

**ATTENTION : comme pour les marchés et foire, les tables ne seront pas fournies par l'organisation, chaque exposants devra avoir sont matériel.**

Pour chaque dossier d'inscription : Joindre chèque de caution de 20€ rendu en fin de journée  
**Chèques à l'ordre de « la Chinnerie »**

Le ..... à

(Cachet et signature)

Pour tous renseignements complémentaires : 06.85.05.71.51

